

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — — matin, Express-Poste.
9 — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 43 — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

L'opinion publique, dans les pays étrangers, ne se rend pas un compte exact du régime actuel de la presse en France. On semble trop généralement croire que les journaux sont soumis à une censure préalable, et l'on est ainsi porté à leur accorder une importance qui n'a pas de fondement. L'administration, on devrait le savoir, n'a sur la presse aucune action préventive. Le public doit donc, en tout état de cause, se mettre en garde contre les inductions fondées sur le langage des journaux.

Toutes les fois qu'une grave question se présente ou qu'un fait important s'accomplit, le gouvernement s'adresse directement à la nation, par l'organe du journal officiel. C'est un devoir qu'il s'est toujours imposé, et qu'il accomplira d'autant plus scrupuleusement dans les circonstances actuelles, que l'esprit public est plus que jamais surpris et égaré.

L'état des choses en Italie, quoique déjà ancien, a pris, ces derniers temps, aux yeux de tous, un caractère de gravité qui devait naturellement frapper l'esprit de l'Empereur; car il n'est pas permis au chef d'une grande puissance comme la France de s'isoler des questions qui intéressent l'ordre européen. Animé d'un esprit de prudence qu'il serait coupable de ne pas avoir eu, il se préoccupe avec loyauté de la solution raisonnable et équitable que pourraient recevoir ces délicats et difficiles problèmes.

L'Empereur n'a rien à cacher, rien à désavouer, soit dans ses préoccupations, soit dans ses alliances. L'intérêt français domine sa politique et il justifie sa vigilance.

En face des inquiétudes mal fondées, nous aimons à le croire, qui ont ému les esprits en Piémont, l'Empereur a promis au roi de Sardaigne de le défendre contre tout acte agressif de l'Autriche ;

il n'a promis rien de plus, et l'on sait qu'il tiendra parole.

Sont-ce là des rêves de guerre? Depuis quand n'est-il plus conforme aux règles de la prudence de prévoir les difficultés plus ou moins prochaines, et d'en peser toutes les conséquences?

Nous venons d'indiquer ce qu'il y a de réel dans les pensées, dans les devoirs et dans les dispositions de l'Empereur; tout ce que les exagérations de la presse y ont ajouté est imagination, mensonge et délire.

La France, dit-on, fait des armements considérables. C'est une imputation complètement gratuite. L'effectif normal du pied de paix, adopté il y a deux ans par l'Empereur, n'a pas été dépassé. L'artillerie achète quatre mille chevaux pour atteindre cette limite réglementaire. Les régiments d'infanterie sont à deux mille hommes; les régiments de cavalerie à neuf cents.

On dit aussi que nos arsenaux ont reçu une impulsion extraordinaire. On oublie que nous avons tout le matériel de notre artillerie à changer, et toute notre flotte à transformer. Cette dernière entreprise, depuis longtemps décidée pour donner à notre flotte son état normal, est sanctionnée par les votes annuels du Corps-Législatif; et, malgré l'activité la plus louable, plusieurs années seront encore nécessaires à l'accomplissement de ces travaux.

Enfin, on s'inquiète des préparatifs de notre marine. Tous ces préparatifs se réduisent à l'armement de quatre frégates pour le transport des troupes de France en Algérie et d'Algérie en France, et de quatre transports mixtes destinés à pourvoir aux diverses éventualités, notamment au service de Civita-Vecchia et au ravitaillement de notre expédition de Cochinchine par Alexandrie.

Tels sont les faits. Ils doivent pleinement rassurer les esprits sincères sur les projets attribués à l'Empereur, et faire justice des allégations des hommes intéressés à jeter le doute dans les pensées les plus loyales et des nuages sur les situations les plus claires.

N'est-il pas temps de se demander quand finiront ces vagues et absurdes rumeurs, répandues par la presse d'un bout de l'Europe à l'autre, signalant partout à la crédulité publique l'Empereur des Français comme poussant à la guerre, et faisant peser sur lui seul la responsabilité des inquiétudes et des armements de l'Europe? Qui donc peut avoir le droit d'égarer aussi outrageusement les esprits, d'alarmer aussi gratuitement les intérêts?

Où sont les paroles, où sont les notes diplomatiques, où sont les actes qui impliquent la volonté de provoquer la guerre pour les passions qu'elle satisfait ou pour la gloire qu'elle procure? Qui a vu les soldats, qui a compté les canons, qui a estimé les approvisionnements ajoutés avec tant de frais et de hâte à l'état normal et réglementaire du pied de paix en France? Où sont les levées extraordinaires, les appels de classe anticipés? Quel jour a-t-on rappelé les hommes en congé renouvelable? Qui pourrait montrer enfin les éléments, si minces qu'on les veuille, de ces accusations générales que la malveillance invente, que la crédulité colporte et que la sottise accepte?

Sans doute, comme nous le disions, l'Empereur veille sur les causes diverses de complication qui peuvent se montrer à l'horizon. C'est le propre de toute sage politique de chercher à conjurer les événements ou les questions de nature à troubler l'ordre, sans lequel il n'y a ni paix, ni transactions. Ce n'est pas du répit qu'il faut aux véritables affaires: c'est de la sécurité et de l'avenir.

Une telle prévoyance n'est ni de l'agitation, ni de la provocation. Étudier les questions, ce n'est pas les créer, et détourner d'elles ses regards et son attention, ce ne serait non plus ni les supprimer ni les résoudre.

Au reste, l'examen de ces questions est entré dans la voie diplomatique, et rien n'autorise à croire que l'issue n'en sera pas favorable à la consolidation de la paix publique.

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Première Partie.

(Suite.)

Le marquis eut besoin de toute son assurance contre cette déclaration :

— Quoi! dit-il avec le ton de l'indignation, l'on vous écrit des lettres anonymes, à vous qui ne devriez pas avoir un seul ennemi!... Ah! si je connaissais le misérable!...

— Tenez, mon ami, dit Juliette, d'un accent plein de douceur; lisez vous-même et jugez. La lettre s'adresse à moi et l'outrage à vous.

— Parbleu! cela ne m'étonne pas. Jeter la désunion entre les époux, tel est le plan de ces vils coquins qui travaillent dans l'ombre.

Il avait pris la lettre qu'il parcourut rapidement en donnant les marques de la plus vertueuse colère.

— Vous pouvez lire tout haut, lui dit M^{re} de Montglars qui l'avait observé.

— Oh! je n'en ferai certainement rien.

— Je le désire. Notre confiance est acquise à M. Bénédicte.

— C'est donc pour vous obéir. « Madame la marquise, votre crédulité à l'endroit de votre mari amuse beaucoup de gens. Si vous avez du temps de trop, faites-vous conduire rue Blanche, n° 5. Là, demeure une gentille personne nommée Maria de Rochemore, qui pourra vous édifier sur les petites distractions de M. le Marquis. C'est la pure charité qui me dicte cette lettre; en vous éclairant, je pense vous rendre un service d'ami. » — Et pas de nom!... Horrible machination! Je donnerais mille francs pour avoir au bout de mon épée le calomniateur....

— Arrêtez, mon ami, dit la marquise très-émue; il est indigne de vous de chercher à vous justifier. Ce serait vous abaisser. D'ailleurs, un accusateur qui ne se fait pas connaître ne mérite pas d'être écouté.

— Votre estime m'honore, Madame, et suffit pour me calmer; je pourrai réclamer le témoignage de Bénédicte.

— C'est inutile; reprit Juliette. On ne discute pas ces sujets-là.

En s'entendant invoquer comme garant de la bonne foi du mari, l'artiste avait baissé les yeux. Tous ses sentiments de probité s'étaient révoltés. Cependant il comprit qu'il devait intervenir, dans l'intérêt de Juliette.

— Vous avez raison, dit-il, Madame la marquise, de dédaigner de lâches avis dont le but n'est pas équivoque.

Puis, trouvant tout-à-coup, dans la gravité même de la situation comme dans son dévouement, la résolution décisive qui lui avait manqué pendant ses combats de la nuit précédente, il ajouta d'un ton pénétré :

— Le meilleur moyen de réfuter les méchants, c'est d'offrir au monde le spectacle de votre union parfaite, c'est de chercher ensemble d'honnêtes distractions, c'est de vous montrer partout en excellente intelligence, c'est de sortir tous deux, d'assister tous deux aux soirées, aux bals, où souvent vous allez chacun de votre côté, c'est de ne plus vous séparer par cette espèce de contrat tacite et facile que les usages autorisent, mais qui offre à l'en- vie de trop belles occasions de mordre.

Félix, en entendant ces paroles, était sur les épines. Il eût voulu pulvériser l'imprudent qui le compromettait. Déjà il voyait la marquise adopter avec l'ardeur de sa jeunesse et de son caractère mobile le plan de la vie régulière et bourgeoise qui lui était proposé; déjà il se voyait forcé de trainer partout sa femme, redoutant comme une corvée ce que Bénédicte eût accepté comme un bonheur. L'artiste lui fournit une diversion en lui disant encore :

— J'espère que ces idées vous paraîtront raisonnables. Dans ma conviction, il n'y a rien de mieux à faire pour assurer votre repos et désarmer vos ennemis. Des ennemis à vous! qui le croirait?... Ce n'est pas impunément qu'on a reçu du ciel les privilèges de la supériorité sociale. Vous serez bientôt cités en modèles. Quant à moi, ma pensée constante vous suivra religieusement; de loin comme de près, mon regard sera attaché sur vous...

Un décret impérial, rendu sur la proposition de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice, dispose qu'aucun Français ne peut porter, en France, un titre conféré par un souverain étranger, sans y avoir été autorisé par un décret impérial rendu après avis du conseil du sceau des titres.

Cette autorisation n'est accordée que pour des causes graves et exceptionnelles.

L'impétrant est assujéti au droit de sceau qui serait perçu en France pour la collation du même titre ou du titre correspondant.

L'ordonnance du 31 janvier 1819 est abrogée.

Le projet ministériel de réforme continue d'être l'objet d'une agitation légale à Londres, en attendant qu'elle s'étende à tous les grands centres de populations. Les journaux anglais nous annoncent la convocation de différents meetings monstres, dans lesquels la population sera, selon l'usage anglais, appelée à donner son avis sur le *reform bill*.

Il va sans dire qu'il y sera mené grand bruit et prononcé une foule de discours, lesquels, également selon l'usage, ne prouveront pas grand chose pour ou contre la question.

Ce qui paraît jusqu'ici beaucoup plus certain, c'est que le projet ministériel continue d'opérer son œuvre de destruction au sein du cabinet britannique, et il semble se confirmer aujourd'hui que lord Henry Gordon Lennox a donné sa démission de lord de la trésorerie.

On annonce également que le marquis de Salisbury, lord John Manners, sir Edward Bulwer Lytton, ne restent que momentanément en fonctions. En ce qui concerne la retraite de lord Lennox, elle paraît certaine; on désigne même M. Peter Blackburn, représentant de Stirlingshire, comme son remplaçant.

Que sortira-t-il de cet orage menaçant? la chute du ministère ou la dissolution du parlement, c'est ce que l'on ne saurait dire aujourd'hui; il serait peut-être plus facile de prédire ce qui n'en sortira pas, à savoir: la réforme parlementaire, qui pourrait bien être tout au moins écartée en ce moment.

Lord Derby paraît d'ailleurs avoir puisé une confiance nouvelle dans la réunion qui a eu lieu chez lui. Le *Morning-Herald*, dont on connaît les relations avec le premier ministre anglais, se distingue entre tous les autres par son langage hautain et quelque peu fanfaron.

En dépit des aigres dénonciations de M. Röbuck, de la jalousie de lord John Russell et des invectives du grand champion de la démocratie (M. Bright), s'écrit la feuille ministérielle, le bill de réforme présenté par le ministère réunira les sympathies de toutes politiques prudentes et modérées.

Attendons les meetings d'Hyde-Park et de Saint-Martin's Hall.

Une correspondance de Jassy, adressée à un journal allemand, prétend que M. Negri et les membres de la députation moldave seraient en route pour revenir à Jassy, sans avoir pu obtenir une audience

du sultan ou même de quelque haut dignitaire du gouvernement ottoman.

Le *bérat* d'investiture du prince Couza comme hospodar de Moldavie était, paraît-il, tout prêt à être expédié lorsqu'on apprit au Divan l'élection de Valachie; à la suite de cette nouvelle, le *bérat* n'aurait pas été expédié.

Nous enregistrons sous toutes réserves cette nouvelle, qui nous paraît cependant fort vraisemblable, en raison de ce qu'elle est entièrement d'accord avec la demande adressée par la Porte aux puissances signataires du traité du 30 mars, relativement à la convocation de la conférence de Paris.

On écrit de Madrid, à la date du 28 février, que la discussion au congrès du budget de cette année est poursuivie avec une grande rapidité. Aussitôt après son vote, on présentera, dit-on, le budget de 1860.

Il paraît que les travaux publics et surtout ceux relatifs à la construction des chemins de fer ont pris une extension telle en Espagne, que le nombre des ingénieurs des ponts-et-chaussées est devenu insuffisant.

On se félicite beaucoup dans la Péninsule de ce développement des grandes voies de communication en Espagne.

Les dernières nouvelles du Mexique, reçues à Madrid, sont, paraît-il, déplorables.

Les Européens, et surtout les Espagnols, sont en proie à de mauvais traitements et à des violences inouïes. Les résidents espagnols ont adressé une supplique au consul d'Espagne à Mexico, pour demander secours et protection.

Par le *New-York*, arrivé à Southampton, on a des nouvelles d'Amérique en date du 19 février.

Le gouvernement américain a reçu avis de l'intention qu'a l'Angleterre d'exécuter les clauses du traité Bulwer, conformément aux vues de l'Amérique. Il avait été reçu du président un message spécial demandant au congrès de lui accorder le pouvoir d'employer les forces militaires et navales du pays à protéger la route de transit du Nicaragua, ainsi que les routes de Panama et du Tehuantepec. Le sénat s'est séparé sans rien décider.

Un télégramme de Londres annonce que le résultat général de la mission de lord Cowley, à Vienne, est favorable; l'époque du retour de Son Excellence, s'il faut en croire une dépêche de Berlin, serait fixé à mercredi prochain.

Cette nouvelle nous est confirmée par des lettres de Vienne, en date du 1^{er} mars, lesquelles assurent qu'à la suite de plusieurs conférences entre le comte Buol et l'ambassadeur anglais, les bases d'un arrangement étaient très-avancées. — Charles Bousquet. (Le Pays.)

On lit dans *le Pays*, sous la signature A. Renaud: Nous avons des lettres particulières de Chine jusqu'au 15 janvier dernier. Elles nous apprennent quelques faits qui n'ont pas encore été publiés. Parmi les points ouverts au commerce étranger, par le traité de Tien-Sing, se trouve le port de Kiu-Chwang, situé sur le golfe de Leaotong, dans la

Mandchourie, et dépendant de la province de Ching-King.

Ce port, à peu près inconnu jusqu'ici, a été visité, à la fin de novembre, par un navire de commerce anglais venant de Hong-Kong. Ce navire, après avoir vendu aux habitants quelques objets de cotonnade, apprit d'eux qu'il existait aux environs de cette ville, au lieu appelé Kyrin, une mine d'or restée inexploitée faute de ressources suffisantes. Le commandant du navire retourna à Hong-Kong, engagea un ingénieur et un certain nombre de travailleurs, et retourna à Niu-Chwang.

Il reconnut, en effet, l'existence de la mine, qui est d'une grande richesse, et on commença l'exploitation; mais le mandarin, gouverneur de la province, instruit de ce qui se passait, envoya sur les lieux des soldats pour empêcher les Anglais de travailler. Une rixe assez vive eut lieu et les Anglais restèrent maîtres du terrain; mais, comme ils s'attendaient à une nouvelle attaque, ils ont écrit à lord Elgin pour réclamer la protection de leur gouvernement. L'affaire en était là aux dernières nouvelles. Il paraît que la mine de Niu-Chwang est d'une grande richesse, et que la province de Ching-King en renferme d'autres aussi riches, mais qu'on n'a pas su exploiter, par ignorance des procédés pratiques en usage dans les autres pays.

Les affaires avaient repris à Shang-Hai avec une grande activité. Le nouveau tarif de douanes, si laborieusement arrêté, n'avait pas encore été ratifié par la cour de Péking, à laquelle il avait été envoyé par les commissaires impériaux. On craignait que l'empereur n'exigeât des modifications et qu'il n'admit pas la disposition relative à l'introduction de l'opium, dont les droits sont considérablement abaissés. On sait que les commissaires chinois, tout en consentant à cet abaissement de tarif, ont énergiquement refusé de changer les conditions relatives au transit de cette denrée, qui ne peut être entreposée, comme par le passé, qu'à Woo-Sung, port situé à 12 milles anglais de Shang-Hai.

Une difficulté assez sérieuse a été soulevée, en outre, par les négociants anglais de Woosung, qui ont le privilège de l'entrepôt flottant de ce port, entrepôt concentré sur six gros navires qui sont: *le Nemrod, le Folkestone, l'Anna-Welsh, Emily Jane, Swallow et Sea Horse*. Ces négociants prétendent qu'ils ont, en vertu d'actes officiels et réguliers émanés tant du gouvernement anglais que de la cour de Péking, seuls le droit d'avoir des navires entropositaires; et qu'on ne peut, sans une forte indemnité consentie par eux, les déposséder de ce droit pour accorder à tout le monde la faculté d'établir des entrepôts flottants comme on veut le faire. Ils ont adressé à lord Elgin une réclamation qui a été immédiatement envoyée à Londres par ce dernier.

Le gouvernement chinois ne montre pas, pour l'exécution du traité de Tien-Sing, tout l'empressement et toute la loyauté qu'on pourrait désirer; néanmoins il est positif que ce traité, par la force des choses, a déjà produit une amélioration dans la situation générale et que la conduite des mandarins est moins hostile. Sans se montrer favorables aux étrangers, ils les laissent commercer sur tous les points déclarés ouverts par le traité, et c'est déjà un

— De loin?... répéta Juliette, avec une surprise que sa voix trahit. Quoi! songez-vous à partir?

— Oui, Madame; j'y serai obligé sans doute. J'avais à Rome des travaux inachevés...

— Eh bien! dit vivement le marquis, vous avez dû confier à quelque autre le soin de les terminer.

— Sans doute, mais...

— Mais nous ne permettrons que vous partiez ainsi. N'est-ce pas, marquise?

— M. Arnaud peut seul apprécier la nécessité de ce voyage.

— Voilà bien les femmes! vous regretteriez un si excellent ami, et cependant vous n'auriez pas prononcé une parole pour le retenir!...

Juliette garda le silence. Bénédicte avait peine à respirer; car ce silence était éloquent. Mais Félix, s'animant de plus en plus...

— Non, je n'aurai pas reçu docilement vos conseils sans vous donner les miens. Vous éloigner, ce serait une grande faute. Outre que vous laisseriez ici des amis, vous quitteriez votre pays au moment où vous êtes appelé à justifier le choix qui vous a envoyé à Rome il y a près de six ans. S'il est resté là-bas des travaux, vous en avez ici auxquels vous ne sauriez manquer sans faire une sorte d'aveu d'impuissance. Si ce n'est pas pour nous, qui vous considérons comme un parent, agissez dans l'intérêt bien entendu de votre réputation. La marquise ne dit rien, mais je suis sûr qu'elle partage ma pensée.

Bénédicte s'inclina en répondant:

— Vous me pénétrez de reconnaissance. Je verrai, je réfléchirai.

— Fort bien, dit Juliette avec un sourire gracieux. Voilà Monsieur Arnaud à demi-convaincu. Votre discours a fait merveilles.

Enchanté de la tournure que prenait l'esprit de sa femme, le marquis demanda d'un air de sollicitude qui ne lui était pas habituel:

— Avez-vous des projets pour votre journée?

— Si j'en ai!... Je suis accablée. Ce matin, un sermon de charité pour les crèches. Puis, une vente au profit des Polonais. Ensuite, des visites, en commençant par M^{lle} d'Orban, chez qui je mène Emma qui est impatiente de revoir Louise.

— Désirez-vous que je vous accompagne?

— Merci, mon ami. Cela vous ennuerait. Ce qui est pour moi une occupation serait pour vous une fatigue.

Un petit rayon de satisfaction parut sur le visage du marquis.

— J'irai, dit-il, à mon club que j'ai fort négligé depuis quelque temps.

— Ma toilette me réclame. Nous nous retrouverons au déjeuner.

L'artiste faisait mine de vouloir sortir.

— Adieu, mon cher, dit Félix; je passerai à votre atelier. Il faut que je sache où en est votre tableau. N'entrez pas chez Emma, votre docile élève?

— Il est de trop bonne heure.

— C'est juste.

Bénédicte traversait d'un pas lent les appartements somptueux quand il entendit marcher très-vite derrière lui. Il se retourna en frémissant, car il avait reconnu la marquise. C'était elle. Une expression extraordinaire animait ses traits. Elle lui toucha légèrement le bras pour l'arrêter, et dit en passant devant lui:

— Vous nous feriez bien de la peine si vous partiez!...

Et elle disparut avant que le jeune homme se fût rendu compte de la joie qui inondait son cœur.

Sitôt que M. de Montglars fut libre, il avisa au moyen de courir tout de suite chez Maria pour s'entendre avec elle sur l'incident du matin et conjurer les périls de la situation. Précisément Bénédicte venait de quitter l'hôtel et Gournet d'y entrer.

Gournet fut salué par le marquis comme un sauveur.

— Mon brave ami, je suis enchanté de votre visite passons un moment au jardin. J'ai à vous parler.

— Volontiers.

— Imaginez-vous... des choses inouïes!

— Qu'est-ce donc? vous m'inquiétez.

— On a eu l'infamie d'écrire à ma femme, sous le voile de l'anonyme, au sujet du souper de Maria.

— Cela ne m'étonne pas, dit Gournet avec calme.

— Quoi! n'êtes-vous pas révolté?

— Moi? le monde n'a plus de surprise à me faire.

— Laissons votre misanthropie. Sans doute le monde n'est pas beau, mais il y a des nuances dans sa perversité,

grand résultat, car il crée des relations plus suivies avec les populations. Les Anglais, depuis la paix, déploient une activité extraordinaire et qui explique l'énorme développement que leur commerce ne cesse de prendre dans le monde entier. Indépendamment du port de Kiu-Chwang, dont nous avons parlé plus haut, ils viennent de s'établir à Tang-Chau, dans la province de Shantoung, et à Swatow, port de la province de Kwang-Toung.

La première de ces deux places fait un grand commerce de fer, de plomb, de sucre brut, de bois de teinture, de blé, de miel, de cire et de poteries chinoises, la marine siamoise la fréquente d'une manière toute particulière. La seconde est consacrée presque exclusivement au commerce des métaux, qui s'y fait dans des conditions très-avantageuses. Elle reçoit tout le cabotage du détroit de Malacca, qui est considérable. Indépendamment des Anglais, quelques Américains se sont établis dans ces trois ports, mais les premiers y dominent et pour l'activité et pour l'importance des maisons.

Aux dernières dates, depuis l'expédition de Shat-Sing, la plus grande tranquillité régnait à Canton et dans les environs. La corvette la *Capricieuse* était toujours sur rade portant le guidon du commandant Daboville; l'avisio à vapeur le *Marceau* et la goëlette *Lily* étaient en observation dans la rivière. La corvette à vapeur le *Laplace* était à Shang-Hai. Ses réparations marchaient activement. La frégate à vapeur l'*Audacieuse* se trouvait à Hong-Kong. Le baron Gros, qui était à bord, ne devait revenir en France qu'après la ratification des traités faits avec la Chine et avec le Japon.

CHRONIQUE LOCALE.

Ces jours-ci, le temps des plaisirs a pris fin d'une manière brillante en notre ville: M. le c^{te} et M^{me} la c^{tesse} de Rochefort ont donné dimanche, dans leur bel hôtel, une magnifique et brillante soirée. Nous ne dirons pas qu'ils ont fait les honneurs de cette fête avec une grâce et une politesse exquises; c'est pour eux chose si habituelle! mais nous parlerons de l'entrain tout particulier qu'ils ont donné à cette soirée.

Les jeunes danseuses étaient toutes parées à ravir: qui en marquises poudrées et mouchetées, qui en odalisques, en grecques, qui en bergeronnettes suisses et tyroliennes; sans parler de cent jolis costumes de fantaisie dans lesquels l'élégance et le bon goût le disputaient à la richesse du travail et du tissu.

Et les jeunes gens, ils n'avaient rien négligé non plus pour donner à cette fête une physionomie riante et pittoresque. Interrogeant les plus nobles époques de notre histoire, ils avaient ravivé les costumes des preux chevaliers: François I^{er}, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, etc., etc. Ils avaient mis à contribution les pays voisins: suisses, russes, grecs, tous étaient représentés dans cette brillante réunion. Ajoutons que la fantaisie de bon goût s'était réservé une large place. On se serait cru au rendez-vous d'une fête universelle.

Enfin lundi, l'École, qui sait et veut toujours

allier l'utile à l'agréable, a terminé le temps des réjouissances par une joyeuse cavalcade, se chargeant de quêter à chaque balcon, dans tous les groupes, en faveur des pauvres de notre ville: généreuse pensée qui trouve toujours sa récompense.

Nous avons retrouvé là ce que nous avons admiré la veille, et, de plus, quelques costumes excentriques et de fantaisie qui amusent toujours: les devins, les astrologues, les charlatans, les incroyables. Le char de la Charité était précédé et suivi de la musique, en costume chinois, et de détachements de bédouins et autres corps étrangers.

Tant de soins n'auront pas été inutiles, nous l'espérons; les escarcelles auront été bien remplies et les pauvres recueilleront de ces fêtes un double plaisir.

La loterie de Saint-Vincent-de-Paul sera tirée jeudi 10 de ce mois, à 1 heure.

Pour chronique locale: P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berne, 6 mars. — Le conseil fédéral s'est occupé, dans sa séance d'hier, de la situation politique. Il a adopté à l'unanimité une résolution portant qu'on défendrait l'intégrité du territoire, ainsi que la complète neutralité de la Confédération helvétique. En outre, le conseil s'est résolu à étendre les mesures de défense, ainsi que les traités lui en donnent le droit, à la partie de la Savoie jugée nécessaire au maintien de la neutralité du territoire suisse.

Les divers gouvernements européens seront instruits de ces résolutions.

Les départements de la guerre et des finances sont chargés de prendre pour l'exécution des résolutions du conseil toutes les dispositions préliminaires convenables.

Dans le cas où les indices de guerre augmenteraient, l'Assemblée fédérale serait convoquée. — Havas.

Si l'on veut être assuré de posséder une bonne montre, on peut s'adresser au représentant d'une des plus importantes maisons d'horlogerie de Paris, qui ne fait verser que le quart comptant sur chacune des montres qu'il livre et 20 fr. par mois, afin que les clients puissent, malgré leur garantie de 4 ans, changer leur montre pendant le délai qu'on leur accorde pour solder le reste de la somme. Comme maison de confiance, l'établissement de M. Laurant, rue de l'Île-Saint-Louis, 98, à Paris, est reconnu comme tel dans la France entière pour l'excellence de sa fabrication et est représenté par M. Herbert, rue St-Aubin, 67, à Angers; et M. Oger-Sécher, à Ste-Christine.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 25 février au 4 mars 1859.

La Bourse marche de complications en complications: La politique d'une part, les nouvelles qui se croisent en tous sens, les rumeurs, les on-dit, affirmés aujourd'hui, démentis demain; — d'autre part, la situation

de la place, le découvert, la liquidation, ont entraîné le marché tour à tour vers la hausse et vers la baisse avec une égale impétuosité. La spéculation persiste avec une opiniâtreté que rien n'arrête dans ses dispositions peu favorables; le comptant paraît faire son profit du large champ que les bas cours offrent à ses achats. En somme, rien n'est change au fond dans la position; la Bourse est très-agitée, très-impressionnable; elle varie d'un jour à l'autre avec autant de soudaineté que de violence.

Nos précédentes appréciations subsistent donc tout entières; nous ne pouvons nous empêcher de signaler tout le danger des positions prises par le découvert; à la moindre velléité de hausse sérieuse, il y aurait des rachats énormes à opérer, et le mouvement ascensionnel en recevrait un essor incalculable. La liquidation, qui s'est faite en baisse, malgré un départ presque général sur les chemins de fer, et 40 à 45 centimes seulement de report sur la rente, a révélé toute l'audace de la spéculation à la hausse.

La rente 3 0/0, qui s'était relevée la semaine dernière au-dessus de 68 fr., est retombée au-dessous de ce prix en liquidation. Après une lutte très-vive, après avoir tour-à-tour flechi à 67-20 et repris à 68 fr., elle reste maintenant à 67-55, un peu au-dessus des prix de liquidation.

Les chemins de fer ont un peu plus de stabilité. Les bas-cours obtenus par les baissiers en liquidation ont facilité quelques levées de titres, et les achats paraissent prendre une certaine activité, lorsque la Bourse d'hier a renversé encore une fois ces espérances. Voici les derniers cours cotés sur nos principales lignes: Nord, 917 50; Orléans, 4512 50; Lyon, 813 75; Midi, 503; Est, 671 25; Ouest, 590; Chemins autrichiens, 512 50 à 515.

Le Crédit Mobilier reste lourd à 750 après être tombé à 742 50. Le marché industriel, délaissé par la spéculation, reste à peu près dénué de transactions. La Caisse Centrale de l'Industrie s'y maintient de 90 à 100 fr.

La Compagnie Générale de Crédit en Espagne (Guilhou), vient de fixer le 10 courant pour dernier délai à la libération de ses titres.

Le chemin de fer de Galveston à Houston et Handerson annonce la clôture de l'émission de ses obligations hypothécaires, auxquelles est attaché un revenu de 8 0/0, et dont les garanties ont attiré des souscriptions sérieuses.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

Marché de Saumur du 5 Mars.

Froment (hec. de 77 k.) 14 40	Graine de colza. —
2 ^e qualité, de 74 k. 15 85	— de lin . . . 24 —
Seigle 8 80	Amandes en coques
Orge 9 60	(l'hectolitre) . . . —
Avoine (entrée) . . 11 —	— cassées (50 k) 62 —
Fèves 12 40	Vin rouge des Cot.,
Pois blancs 25 20	compris le fût,
— rouges 19 25	1 ^{er} choix 1838. —
Cire jaune (50 kil) . 245 —	— 2 ^e — . . . 100 —
Huile de noix ordin. 58 —	— 5 ^e (a) — . . 80 —
— de chenevis . . 50 —	— de Chinon . . 65 —
— de lin 49 —	— de Bourgueil . 110 —
Paille hors barrière. 52 55	Vin blanc des Cot.,
Foin id. . . 100 —	1 ^{re} qualité 1838 150 —
Luzerne (droits com) 101 —	— 2 ^e (a) — . . 70 —
Graine de trefle . . 70 —	— 5 ^e (a) — . . 55 —
— de luzerne . . 52 —	— ordinaire. . . —

(a) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gérant.

et je ne conçois rien de plus lâche que cette guerre sournoise.

— Je suis de votre avis. Cependant êtes-vous certain?.....

— J'ai lu la lettre, Juliette me l'a apportée.

— Et vous avez réussi à vous disculper?

— Parfaitement.

— C'est heureux: bien des femmes eussent été moins confiantes. Mais soupçonnez-vous l'ennemi caché?

— Peut-être ai-je été reconnu par quelqu'un chez Maria.

— C'est plus que probable. Il y avait là des chevaliers d'industrie qui voient de l'argent au bout d'un secret; mais j'y songe.... Oh! non, ce serait trop indigne!

— Expliquez-vous, Gournet.

— C'est si grave!

— Je vous en prie, et, au besoin, je l'exige.

— Remarquez bien qu'il ne s'agit que d'une supposition. Vous rappelez-vous la rencontre que nous avons faite, à la porte de M^{me} de Rochemore!....

Le marquis recula de deux pas.

— S'il était possible!... s'écria-t-il, d'un accent plein de véhémence.

Un sourire froid plissait les joues maigres de Gournet. Mais autant Félix avait été d'abord frappé de cette demi-confiance, autant la réflexion le ramena à la modération et à l'équité.

— Gournet, dit-il, je pardonne à votre amitié pour moi et à votre caractère farouche une supposition que,

de la part d'un autre, je considérerais comme une mauvaise action. Ah! vous ne connaissez pas Bénédic!.... C'est une de ces natures généreuses, sans calcul, sans arrière-pensée, qui se livrent avec abandon, qui peuvent commettre des fautes, mais jamais des crimes. Sa parole a toute la sincérité de la jeunesse: moins rude que la vôtre, elle n'est pas moins franche. Dans toute son existence, il n'y a pas une tache? Tenez, je le trouve bien meilleur que moi, et je voudrais avoir le courage de sa vertu. Mais il y a des tempéraments comme cela. C'est à tel point, que je ne lui eusse pas proposé de le conduire chez Maria....

— Ne m'estimez-vous donc pas autant que lui, moi que vous y avez entraîné, contre ma volonté, il est vrai?

— Vous, mon cher Gournet, je voudrais vous fournir une occasion nouvelle de déclamer contre le genre humain. Quant à Bénédic, je respecte ses illusions. Et c'est cette âme loyale, ce vrai cœur d'artiste, que vous croiriez capable de la dernière des bassesses.

— Je reprends ce que j'ai dit: n'en parlons plus. Mon zèle pour vous m'avait seul inspiré cette idée.

— Je sais que vous êtes un ami véritable; mais il me semble que je ferai sagement d'aller dès ce matin chez Maria pour me concerter avec elle contre toute indiscretion ultérieure. Voulez-vous m'y accompagner?

— Moi!... dit Gournet, avec une sorte de frémissement. Vous êtes trop bon. Un paysan du Danube est déplacé chez une aussi brillante personne... C'est assez d'y avoir

été une fois.

— En ce cas, adieu. J'espère que nous arriverons à la découverte de la vérité, et que l'auteur de la dénonciation aura lieu de s'en repentir.

— Je l'espère bien aussi.

M. de Montglars ne tarda pas à arriver à la demeure de Maria. Sophie, la camériste, le mit en deux mots au courant de la scène terrible qui avait suivi le souper.

— C'est affreux! dit Félix. Et votre maîtresse est-elle rétablie? Est-elle visible?

— Ah! Madame est bien remise.... mais elle n'est pas chez elle.

— Sortie... déjà!

— Non, Monsieur: elle est montée chez M^{me} Delaunay pour la remercier de ses bons soins.

— Qu'est-ce que c'est que ça, M^{me} Delaunay?

— Du petit monde.... la femme d'un peintre.... de braves gens, mais qui n'ont pas le sou. Faut-il aller prévenir Madame?

— Non, j'attendrai ici.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 5 MARS.

3 p. 0/0 hausse 1 fr. 45 cent. — Fermé à 69 00.

4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 97 90.

BOURSE DU 7 MARS.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 69 10.

4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 95 70.

ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE DE NIORT.

Cet Etablissement, fondé par l'Administration de l'Hôpital-Hospice de Niort, a été installé avec le plus grand soin et de la manière la plus complète. Il réunit toutes les conditions désirables pour assurer le succès du traitement et le bien-être des malades.

Une maison de santé, récemment construite et complètement séparée des services hospitaliers, est exclusivement réservée aux pensionnaires de 1^{re} classe, qui y sont reçus et traités au prix de cinq francs par jour.

S'adresser, pour recevoir le prospectus et de plus amples renseignements, à MM. les ADMINISTRATEURS de l'Etablissement hydrothérapique de Niort. (106)

On demande un APPRENTI CUISINIER à l'Hôtel de France de Saumur. (107)

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRES-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte,

Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre.

S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

AUX FABRIQUES DE FRANCE
Maison de Nouveautés. Toiles, etc.,
Rue Saint-Jean, 6 et 8.

On demande un APPRENTI.

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour la Saint-Jean 1859,

UNE MAISON,

VASTE ET COMMODE,

Faisant angle sur les rues Haute et Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-de-Justice.

Toutes espèces de facilités seront accordées pour les paiements en cas de vente.

S'adresser à M. le capitaine GUIOT.

A CÉDER

UNE

BONNE ÉTUDE D'HUISSIER,

Dans un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, ou au bureau du journal.

UN AN.
Huit francs.

Religion. — Famille.

LE MOINS CHER, sans contredit, de tous les journaux politiques illustrés, C'EST L'AMI DU PEUPLE.

L'AMI DU PEUPLE compte 10 ANNÉES d'existence; son succès grandit tous les jours, et il a réalisé, depuis le cinq mars 1858, d'importantes améliorations.

Il ne donne pas moins de VINGT-HUIT colonnes de texte, toutes les semaines, et chaque numéro contient DES GRAVURES, accompagnées de notices. L'administration de l'Ami du Peuple ne négligera rien pour arriver à multiplier le nombre des gravures dans le journal, et les portraits de tous les contemporains célèbres passeront successivement sous les yeux du lecteur.

La rédaction de l'Ami du Peuple embrasse toutes

A LOUER

Pour Noël prochain,

Une boutique, arrière-boutique et chambres.

S'adresser à M. GUÉRIN, huissier.

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n° 3.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRRE, le tout en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean.

— PRIX DU POT : 3 FR. (19)

8 FR.
par an.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

Six mois
4 fr. 50 c.
Trois mois
2 fr. 50 c.

REVUE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS

PARAISANT LES 5 ET 20 DE CHAQUE MOIS.

Bureaux à Paris, rue Saint-Honoré, 257.

La Presse Littéraire se compose de 16 pages très-grand in-4° à 5 colonnes et renferme la matière d'un demi-volume in-8°. Chaque numéro contient deux ou trois chapitres d'un roman inédit, une ou deux nouvelles complètes, une critique littéraire sur les publications nouvelles, des études de mœurs et des études biographiques, une revue des théâtres, des pages d'histoires empruntées aux publications les plus remarquables, des légendes, chroniques, etc. Sous le titre mélanges et nouvelles, la Presse Littéraire donne un résumé de tous les faits intéressants et curieux qui se trouvent dans les grands et petits journaux.

A côté des noms les plus aimés et les plus illustres de notre littérature contemporaine, la Presse Littéraire consacre une partie de ses colonnes à la publication de traductions des meilleurs romans étrangers. Au nombre de ces romans publiés tout récemment par cette feuille, nous citerons Shirley, par CURRER BELL; Evelyn Forester, par Miss MARGUERITE POWER; Crichton et la Fille de l'Avare, par HARRISON AINSWORTH.

L'abonnement part du 1^{er} de chaque mois.

PRIME ACCORDÉE AUX NOUVEAUX ABONNÉS.

Toute personne qui s'abonnera pour une année, d'ici au 1^{er} mars, recevra immédiatement, franco: Crichton, roman historique, par HARRISON AINSWORTH, 2 volumes, et Evelyn Forester, Histoire d'une Femme, par Miss MARGUERITE POWER, 2 volumes. Ces 4 volumes seuls représentent le prix de l'abonnement.

Les abonnés de six mois recevront un de ces deux ouvrages à leur choix. On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, ou par l'entremise des libraires, des chemins de fer, des directeurs de poste et des messageries. (Les lettres non affranchies sont refusées.)

UN AN.
Huit francs.

Religion. — Famille.

L'AMI DU PEUPLE

SIX MOIS,
Quatre francs.

JOURNAL DU DIMANCHE.

Travail. — Propriété.

les questions intéressantes du moment. Il publie chaque semaine: 1^o une Revue générale de la semaine; 2^o les Actes officiels, extraits du Moniteur universel; 3^o une Chronique générale, comprenant les faits, les bruits, les anecdotes, en un mot tous les détails curieux et piquants de la politique quotidienne; 4^o une Chronique départementale; 5^o des Variétés d'un haut intérêt; 6^o un Feuilleton choisi avec soin, et où la religion et la morale sont toujours respectées; 7^o un Bulletin commercial qui tient le lecteur au courant des prix du grain, des bestiaux, du vin, des huiles, etc., etc. L'Ami du Peuple publie en outre des articles sur l'agriculture et beaucoup d'autres sujets qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Les abonnés de l'Ami du Peuple reçoivent toutes

les semaines leur numéro le dimanche matin au plus tard.

Avec l'Ami du Peuple le lecteur qui n'a de loisirs que le dimanche est aussi bien au courant des faits et des événements du jour que s'il lisait tous les journaux.

Répétons enfin, en terminant, qu'il n'existe pas en France une seule feuille politique hebdomadaire et donnant de plus des gravures chaque semaine, à AUSSI BON MARCHÉ que l'Ami du Peuple.

Pour s'abonner il suffit d'envoyer un bon de poste de huit francs pour un an, ou de quatre francs pour six mois, à l'adresse de M. le directeur de l'Ami du Peuple, rue Saint-Laud, 9, à Angers (Maine-et-Loire).

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^e ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt: chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

JOURNAL ILLUSTRÉ DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

BUREAUX:
Rue St-Louis, 46, au
Marais, PARIS.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

ABONNEMENT D'UN AN:
PARIS. 6 fr.
DÉPARTEMENTS. 8

A partir du 1^{er} octobre, le Journal Illustré des Voyages et des Voyageurs, paraissant régulièrement tous les dimanches, sera imprimé en caractères neufs et donnera en prime, une fois par mois, un magnifique costume coloré à la main, représentant un type des diverses nations du monde.

Les personnes qui s'abonneront pour un an recevront immédiatement les douze costumes.

A la même époque commencera la publication des Brigands des Prairies (Far-West), roman de Gerstaecker, traduit de l'anglais par M. B. Révoil, seul traducteur autorisé en France par l'auteur de ce roman voyageur, qui s'est vendu à plus de 50,000 exemplaires en Angleterre.

PRIX DU VOLUME:
Paris 5 fr.

PRIX DU VOLUME:
Départements. 4 fr.

Le JOURNAL DES VOYAGES est la vraie Bibliothèque des Voyages. — Les trois premiers volumes sont en vente et contiennent ENVIRON 300 ILLUSTRATIONS et LA MATIÈRE DE PLUS DE 13 VOLUMES.

UN AN
8 fr.

LE MERCURE GALANT

SIX MOIS
5 fr.

Paraissant les 1^{er} et 16 de chaque mois.

RÉDACTION: Vicomte Sambucy de Linas et Gourdon de Genouillac.

CHRONIQUES, COMPTES-RENDUS, CRITIQUE, LITTÉRATURE.

BUREAUX: PARIS, 34, RUE DE DOUAI.

Envoyer le montant de l'abonnement en timbres-poste ou par un mandat à l'ordre de M. le vicomte de Sambucy de Linas, propriétaire-gérant.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.